



Le contrôle en santé publique vétérinaire : élevage de ruminants

Éléments de contexte :

Les agents chargés du contrôle sanitaire en élevage sont appelés à vérifier le respect de l'ensemble des règles de tenue correcte de l'élevage, en matière de santé animale (hygiène et biosécurité), de bien-être, d'identification animale, et de pharmacie vétérinaire. La formation proposée présente les exigences réglementaires et fournit une méthodologie pour le contrôle.

Objectifs :

Apprendre une méthodologie de contrôle des conditions de bien-être, de l'identification, de l'utilisation des médicaments, de l'état sanitaire d'un cheptel de ruminants et des obligations de l'éleveur.

Identifier les données utiles à l'analyse des risques aux stades en aval de la filière (abattoirs et denrées).

Public concerné :

Techniciens, IAE,...

Contenu proposé :

Les rappels réglementaires (santé, maladies réglementées, biosécurité et protection animales, pharmacie, environnement) ;

Le rôle de l'inspecteur ;

Le bien-être animal ;

L'identification, le registre d'élevage ;

Le contrôle des conditions d'utilisation du médicament vétérinaire ;

Technique de contrôle en élevage (une journée de pratique sur le terrain).

Formateurs spécialisés.

Intervenants :

Dates :

Du 07 au 10 juin 2022

Date limite d'inscription :

09 mai 2022

Durée :

3 jours

Lieu :

Infoma - Corbas

Nbre de participants maximum :

20

Responsable pédagogique :

Adel BEN YOUSSEF

Responsable administratif :

Sylvie RANNEAUD

Information :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

formco.infoma@agriculture.gouv.fr

Frais d'inscription :

363 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères

Code RenoiRH formation :

NINALP0007– Session 2022-00001

Informations complémentaires

Prévoir de se munir de tenues appropriées pour les visites programmées en élevage.